

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

Le manifeste un peu pâle des gauches du Sénat a reçu un commentaire éloquent dans les dernières harangues de Gambetta.

Avec sa lucidité habituelle et son sens politique remarquable, le chef de la majorité a placé les élections sénatoriales sur leur véritable terrain, sur le terrain où la cause républicaine est inexpugnable : l'harmonie des pouvoirs.

Au nom du droit, de la vérité et du vulgaire sens commun, il est évident qu'un gouvernement ne peut exister, que des institutions ne peuvent se maintenir et donner la tranquillité au pays, si leurs éléments, si leurs organes ne sont pas réunis, liés par un point fondamental, par un principe commun.

Or, ce lien, ce principe, c'est l'existence indiscutable de la République, c'est la reconnaissance définitive du gouvernement que le pays s'est donné, c'est enfin l'anéantissement, l'enterrement de toutes les prétentions monarchiques et de toutes les tentatives de restauration.

Voilà le terrain bien net, voilà le point de ralliement.

La République fondée à jamais, les espérances dynastiques ruinées pour toujours.

Le Sénat, tel que nous le possédons depuis trois ans, a été le dernier refuge, la ressource suprême des prétendants de tous poils, dont les affidés n'ont cessé de

susciter des conflits et de provoquer des bouleversements.

L'entreprise avortée du 16 mai, les périls qu'elle a fait courir à la France, sont un exemple assez frappant du danger d'un Sénat hostile à la République, pour que les électeurs soient tentés de recommencer à leurs dépens cette expérience coûteuse.

Des esprits raisonnables ne sauraient admettre une minute que dans un gouvernement régulier, il y ait une Assemblée qui tire à hue, pendant que le Sénat tire à dià, de telle sorte que les ministres se trouvent assis entre deux Chambres, et que le pays se trouve en butte à des tiraillements indéfinis et à des menaces perpétuelles.

Que le Sénat n'ait pas le même esprit d'initiative, le tempérament aussi ardent que l'Assemblée, rien de mieux. Qu'il joue le rôle de modérateur et de frein dans certaines circonstances, nous l'admettons encore. Mais où l'absurdité touche à son comble, c'est quand on demande au Sénat de tourner le dos à la Chambre, de passer son temps à contredire ses résolutions et à annuler ses décisions.

Figurez-vous deux locomotives tirant en sens inverse. Qu'arrivera-t-il ? ou le train déraillera ou les chaudières éclateront. Jolie perspective, n'est-ce pas. Tel est cependant l'avenir que nous réserverait l'élection de ces prétendus conservateurs qui n'ont encore prouvé leur esprit de stabilité que par des essais de démolition.

Il ne s'agit comme on le voit, ni de politique transcendante, ni de doctrines

métaphysiques. En demandant aux électeurs du 5 janvier de rétablir l'harmonie des pouvoirs, on leur demande simplement l'observation d'une règle de vulgaire sens commun : à savoir, un Sénat républicain pour la République.

Il faudrait être fou du cerveau pour vouloir autre chose.

JACQUES BARBIER.

Le Gouvernement occulte

L'opposition acharnée que les vieux partis font à la République, n'est qu'une misérable parodie des griefs qui ont percé l'Ordre moral comme autant de flèches empoisonnées.

Nous avons eu la comédie, jouée à la Chambre, par les coryphées de la bande au boucan, qui ont fait les plus louables efforts pour convaincre le ministère Dufaure du crime de candidature officielle.

Cette effronterie n'ayant pas eu le moindre succès, on s'est rejeté sur le spectre du gouvernement occulte. Le ministère n'est pas libre ! — Le ministère a les bras liés ! — Le ministère est en tutelle ! Il est sous le joug d'une personnalité arrogante ! C'est un aplatissement ! — C'est une honte ! — Voilà les cris dont les bons apôtres de la presse monarchique ressassent leurs lecteurs.

Dans les derniers débats parlementaires, il y a eu des allusions à cette prétendue servitude de nos ministres. Un héraut de la droite, poussant la parodie jusqu'au bout, a même décoché au gouvernement qui nous régit l'épithète de « cabinet sans nom. »

Tout ce bruit, tout ce vacarme, toutes ces injures ne partent des rangs des conservateurs que, parce que le ministère Dufaure, fidèle à son origine, fidèle au respect des traditions parlementaires, ne gouverne pas exclusivement au gré des passions réactionnaires. Ce ministère, tout timide

et réservé qu'il est, a le malheur de tenir compte des aspirations de la majorité de la Chambre. Il ne livre pas l'enseignement aux Jésuites ; il ne conserve pas en place tous les protégés de M. de Broglie ; donc il n'a ni initiative, ni spontanéité, ni indépendance. C'est le gouvernement occulte qui le traîne à la remorque !

Chose incroyable ! le gouvernement occulte serait l'influence de cette majorité nombreuse, compacte, qui, par ses ordres du jour mémorables, a signifié qu'elle entendait que les institutions républicaines fussent prises au sérieux, et que la France marchât librement dans la voie de ses nouvelles destinées. Le gouvernement occulte serait l'influence de Gambetta, de son chef incontesté, dont l'activité, les conseils et le talent ont fait sa force et sa sagesse. Ne serait-ce pas là plutôt le gouvernement au grand jour ?

Le ministère Dufaure tient son existence de la volonté des 363, en train de devenir les 400. Il leur doit sa durée, et le moindre mécontentement de leur part suffirait pour le jeter par terre. C'est la loi du parlementarisme.

Nous ne voyons pas qu'il sorte de son rôle naturel, ni qu'il s'abaisse, en ne pas heurtant le programme fondamental qui réunit les trois gauches en un seul faisceau.

Il y eut un gouvernement véritablement occulte, alors que toutes les résolutions du cabinet Jules Simon étaient tenues en échec par le veto des Champs-Élysées, veto prononcé, sur l'injonction d'un ministère *in partibus infidelium*.

Aujourd'hui que le cabinet administre, en se conformant de son mieux, suivant son tempérament, aux désirs de la majorité de la Chambre et de son chef, il n'y a qu'un gouvernement loyal et avéré.

Si l'on peut signaler encore des traces du gouvernement occulte, c'est lorsque M. Borel se montre implacable envers tous les officiers républicains ; c'est lorsque M. Dufaure maintient au Conseil d'Etat des partisans des prétendants ; c'est lorsque M. Bardoux hésite à purger l'Université de tous les affiliés du cléricisme.

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

LES ÉTRENNES DE COLOMBINE

Arlequin. — Bonjour, bon an, ami Pierrot.

Pierrot. — Au diable !

Arlequin. — Peste, quelle humeur ! c'est ainsi que vous accueillez, cher ami, mes compliments du nouvel an.

Pierrot. — As-tu jamais entendu dire que le ventre creux prédisposât à l'amabilité !

Arlequin. — Ils auraient trop à faire, si tu par hasard j'ai bien diné, et je me sens le cœur en joie.

Pierrot. — Bien diné ! Voilà un veinard ! Pourrait-on connaître l'adresse ?

Arlequin. — C'est inutile, de vieux parents à moi qui m'accueillent dans le malheur et m'invitent parfois à leur table.

Pierrot. — Et ils n'invitent jamais les amis ?

Arlequin. — Ils auraient trop à faire, si tu savais combien ce pauvre papa Budget a de solliciteurs !

Pierrot. — Et tu as ton couvert mis chez lui ?

Arlequin. — Quelquefois, dans les petits coins. — On accroche par ci, par là, quelque rotation... demande à Cassandre.

Cassandre. — C'est vrai, j'ai là un vieux bidon de bouteille...

Pierrot. — Et rien pour moi ! Il valait bien la peine de parler de notre Sainte-Alliance, pour être oublié de la sorte.

Arlequin. — Console-toi. — Voilà une drague.

Pierrot. — Vous en parlez à votre aisé !

Arlequin. — Tu devrais avouer au contraire que nous avons toujours partagé avec toi en bons frères.

Pierrot. — Oh, oh !

Cassandre. — C'est vrai ; quand nous avons eu trois sièges à notre disposition, nous n'avons jamais oublié de t'en laisser un.

Pierrot. — Parbleu, il n'aurait plus manqué...

Arlequin. — Laissons cela ; nous ne venons pas ici pour nous disputer, mais pour nous entendre. — Nous voilà au jour de l'an. Ne pensez-vous pas qu'il serait sage de rentrer en grâce auprès de Colombine en lui donnant des étrennes !

Pierrot. — Des étrennes ! Parbleu l'idée est bouffonne. — Avec quoi les acheter ?

Arlequin. — Rien n'est plus simple que d'acheter. — La difficulté ne commence que pour payer.

Pierrot. — C'est juste.

Cassandre. — Cet Arlequin a un esprit étonnant après ses repas.

Pierrot. — Effet de la digestion... Mais encore pour acheter faut-il quelque crédit et crois-tu que nos signatures...

Cassandre. — Ou notre bonne mine...

Arlequin. — Non fichtre ! Il est clair qu'à la seule vue de nos masques tous les marchands du monde nous flanqueraient à la porte.

Pierrot. — Je m'en doute.

Arlequin. — Seulement nous n'avons qu'à faire mettre nos emplettes au nom de Colombine.

Cassandre. — Fort ingénieux.

Arlequin. — De cette façon Colombine paiera de sa poche les cadeaux que nous lui ferons.

Pierrot. — Le procédé est délicat.

Cassandre. — Je propose douze paires de bas.

Pierrot. — Bien vulgaire votre choix. Pourquoi pas six flanelles ? D'un autre côté, si nous faisons un cadeau à Colombine, il faut que nous puissions en profiter.

Arlequin. — La réflexion de Pierrot est profonde comme la mer et nous ouvre des horizons nouveaux.

Pierrot. — Tu vois que je suis quelquefois de bon conseil.

Cassandre. — Je ne comprends pas.

Arlequin. — C'est dans tes habitudes, mais écoute : — Nous pourrions par exemple donner à Colombine un coffre-fort...

Pierrot. — Dont nous aurions la clef.

Arlequin. — C'est bien dit. — Ensuite — une garde-robe...

Pierrot. — A notre usage.

Arlequin. — Naturellement. — Après des bonbons...

Pierrot. — Que nous mangerons.

Arlequin. — Cela va sans dire — puis quelques bouteilles de vieux vin...

Cassandre. — Que nous boirons.

Pierrot. — Il a compris cette fois. — Maintenant, que pensez-vous de couverts d'argent...

Arlequin. — A mettre dans nos poches ?

Pierrot. — Parbleu ! en un mot, nous montons la maison de Colombine, nous organisons ses finances, nous garnissons son garde-manger...

Cassandre. — Et sa cave.

Arlequin. — Et nous nous gobegeons avec son argent, ses friandises et ses liqueurs. — Voilà le programme, n'est-ce pas ?

Pierrot. — Ma charmante Colombine...

Cassandre. — Mon adorable Colombine...

Colombine. — Que de compliments ! les mauvais drôles ont quelque vilain tour en jeu.

Arlequin. — Nous venions en ce beau jour, Colombine, te présenter nos vœux les plus fervents.

Pierrot. — Nos compliments les plus sincères.

Cassandre. — Et pardessus tout, les témoignages palpables de notre affection inaltérable.

Colombine. — Que voulez-vous dire ?

Arlequin. — Oai, Colombine, nous avons pensé que quelques petits cadeaux destinés à entretenir notre vieille amitié...

Colombine. — Des cadeaux ! Tiens comme ça se rencontre. Moi qui voulais justement vous en demander un.

Arlequin. — Pas possible ! Et quel est l'objet qui te plairait ? Des bijoux, des dentelles, des...

Colombine. — Non, un meuble de ménage.

Pierrot. — Quelle femme érieuse ! mais nous sommes tout disposés, crois le bien, à satisfaire tes fantaisies.

Colombine. — Vous êtes trop bons.

Arlequin. — Dis vite.

Colombine. — Eh bien, il me faudrait...

Pierrot. — Je grille de savoir...

Colombine. — Oh une chose bien simple, bien ordinaire.

Cassandre. — Parle donc, tu nous fais bouillir.

L. LECLAIR.

Il n'en reste que trop, à l'heure présente, de ce gouvernement occulte qui a préparé le 16 mai et mené la France au bord de l'abîme!

Aussi, les Dons Quichottes des droites et les Sanchos Pansas qui se scandalisent de l'esclavage du ministère, font tout juste l'effet des brigands qui crient : Au voleur!

Au jeu des combles, cette façon d'apprécier l'attitude d'un cabinet, soucieux de ne pas déroger à son mandat, pourrait s'appeler : le comble du cynisme.

RÉFLEXIONS

Au moment où la session du Sénat allait finir, M. Chesnelong, le messager oisif de Frohsdorff, est monté à la tribune pour faire des réflexions :

Quelques naïfs des gauches pensèrent tout d'abord qu'un remords de conscience avait saisi subitement ce meneur réactionnaire, et qu'il allait faire amende honorable de ses méfaits politiques.

Pour un membre en vue de cette majorité sans nom, qui n'a cessé, depuis trois ans, de contrecarrer les aspirations du pays et de jeter des bâtons dans les roues à propos de tout et de rien, qui a prêté joyeusement la main au casse-cou du 16 mai, il y avait, en effet, de graves réflexions à faire. La vue de la tombe réveille quelquefois de bons sentiments chez les coupables. Il n'y aurait eu rien d'extraordinaire à ce que l'un des plus compromis de la bande ordre-moralienne, présentant la fin prochaine du Sénat anti-constitutionnel, comprit la monstruosité des intrigues factieuses auxquelles il avait prit part, et en fit humblement l'aveu.

Le « *mea culpa* » de M. Chesnelong eût été un édifiant spectacle, et il y aurait eu plus de joie dans le parti républicain pour le repentir de ce conspirateur du lys, que pour la persévérance de tous les centres gauches, qui ont promis à leurs électeurs des réformes radicales.

A peine M. Chesnelong avait-il annoncé ses réflexions, que l'honorable M. Rampont s'était élancé au pied de la tribune, prêt à serrer la main du loyal repentant et à l'embrasser sur les deux joues.

Vain espoir ! Vaine émotion !

Ah ! Elles étaient jolies les réflexions que M. Chesnelong se croyait obligé de venir émettre à la tribune, pour faire la part des responsabilités et servir de document à l'histoire.

1° Le Sénat proteste contre l'expédition *in extremis* du budget.

2° Le Sénat a toujours été un modèle d'apaisement et de conciliation.

3° Le Sénat met en garde l'opinion publique contre une assemblée qui vise à l'omnipotence.

Sous le bénéfice de ces réserves, le Sénat laisse passer le budget de 1879, quelles que soient ses déficiences, et se lave les mains comme Ponce-Pilate.

Dans ce trio de déclarations étranges, n'y a-t-il pas de quoi renverser d'étonnement la colonne Vendôme ?

Il faut avoir réellement la facétie d'un charlatan et l'aplomb d'un acrobate, pour oser avancer, avec toute la majesté d'un père conscrit, de pareilles calembredaines !

Comment cet artiste retraité de la choucroûte et du jambon a-t-il pu espérer donner le change à l'opinion publique et influencer les électeurs sénatoriaux en faveur de la cause conservatrice, en mettant au compte de ses adversaires, avec une mauvaise foi manifeste, des difficultés de gouvernement, dont tout le monde sait l'origine, et dont la réaction est seule responsable ?

La maladresse de M. Chesnelong a égalé son audace.

Ses réflexions n'auront aucun écho dans les populations suffisamment éclairées sur le rôle néfaste de cette majorité sénatoriale, dont il a prétendu établir la parfaite innocence.

Elles ravivent, au contraire, les plus sévères jugements à son endroit.

C'est le Sénat qui, en donnant carte blanche aux conservateurs du 16 mai, et en leur laissant espérer une deuxième prorogation au lendemain du 14 octobre, a acculé successivement la discussion de deux budgets à des limites extrêmes !

C'est le Sénat qui a été une source per-

manente de conflits, en opposant son veto à toutes les décisions libérales de la Chambre !

C'est le Sénat qui a visé à l'omnipotence en s'attribuant des attributions financières qu'il n'a pas, et en se jugeant apte à faire marcher seul la France, de concert avec l'Exécutif !

En dépit de toutes les déclarations hypocrites et de toutes les manœuvres savantes, M. Chesnelong et ses collègues n'échapperont point à la responsabilité de cette triple accusation.

Les électeurs sénatoriaux les priseront à leur juste valeur ; ils les traiteront en aventuriers et en comédiens.

Un « *mea culpa* », exprimé loyalement, leur aurait peut-être ramené quelques sympathies ; celles de M. Rampont, par exemple. Les « réflexions » arrogantes portées à la tribune démontrent qu'ils sont décidés à patauger indéfiniment dans le bourbier réactionnaire. Elles sont arrivées à point pour ne laisser aucune illusion sur leur conduite.

Encore quelques jours, et cette majorité agonisante du Sénat, d'où nous viennent trois années de soubresauts et de cahotements, aura vécu !

Que les réflexions de M. Chesnelong lui soient légères !

AH ! LES BONS PATRIOTES !

Tout est matière à scandale pour les esprits chagrins, qui boudent la République et qui se morfondent dans de douloureuses angoisses, en voyant les chances des divers prétendants s'évanouir peu à peu en fumée.

Il n'est pas de mesure, d'acte, de parole, émanant du gouvernement ou d'une notabilité du parti républicain, qu'ils ne prennent plaisir à dénaturer et à transformer en sujet de plaintes acerbes et de violentes récriminations.

Une lettre écrite à un officier allemand par M. Bernard, sénateur des gauches et maire de Nancy, dans laquelle celui-ci se félicite des bonnes relations rétablies entre la France et l'Allemagne, et en espère le maintien, a suffi pour exciter les colères de tous les polémistes de la réaction et pour leur faire voiler la face. Pour un peu, ils provoqueraient une convocation extraordinaire des Chambres et demanderaient au ministère des explications sur la conduite anti-patriotique du sénateur républicain, ni plus ni moins que sur le discours de Romans et le fameux « en droit et en fait » inséré dans le rapport supplémentaire de la commission du budget.

La lettre en question est une lettre privée, qui n'a vu le jour que par l'indiscrétion du destinataire. Au fond, elle ne renferme que des formules de politesse et des sentiments de convention qui ne tirent pas à conséquence. Sans caractère officiel, sans prétention à l'être, elle ressemble à ces mille et une correspondances, toutes de miel et de compliments, qui s'échangent tous les jours entre gens bien élevés, mais parfois fort peu sympathiques les uns aux autres.

En écrivant, M. Bernard n'a pas pensé faire une déclaration, qui lie ses compatriotes ou qui engage ses collègues politiques. Sa pensée à coup sûr, quoique empreinte d'une grande modération, n'était pas que la France eût fait le sacrifice irrévocable de ses provinces perdues. Il a simplement constaté un fait, dont en définitive tous les amis sincères de la paix croient pouvoir se réjouir, sans que leur pudeur patriotique en soit effarouchée. Où est le mal ?

Est-ce que l'ordre moral ne s'est pas félicité maintes fois lui-même de ce que nos difficultés avec la Prusse étaient aplanies et faisaient place peu à peu à des rapports empreints d'une estime réciproque ? Est-ce que M. Gontaut-Biron, d'ilustre mémoire, n'était pas tout fier d'obtenir de temps à autre les bonnes grâces du vieux Guillaume et de la dévote Augusta ? Est-ce que tous les échanges de notes diplomatiques entre la France et la Prusse ne se font pas tous les jours dans des termes pleins d'urbanité, et ne trouve-t-on pas ces procédés tout naturels ?

Les patriotes, que la lettre de M. Bernard a scandalisés, voudraient-ils que nous insultions chaque jour le gouvernement prussien ?

Voudraient-ils que tout sénateur, tout député, tout fonctionnaire public s'interdit des correspondances avec les concitoyens de M. de Bismarck, si ce n'est pour les traiter de lâches, de pillards et d'assassins ?

M. Bernard aurait-il eu un plus sage souci des intérêts de la France, en signifiant à l'officier allemand, qui s'était comporté honnêtement envers lui et les siens, que la République ne rêvait que mitraille et revanche, et que dans les chaumières les plus reculées de la Lorraine, on brûlait chaque jour un Prussien en effigie !

Si cette faute était commise, c'est pour le coup que le parti républicain serait maudit

par les pieux gardiens de l'honneur national, et que M. Cunéo d'Ornano retrousserait ses manches pour fabriquer la pâtée promise à ses chiens !

Ah ! les bons patriotes que MM. les conservateurs, que tous ces descendants d'émigrés et tous ces paladins des guerres dynastiques ! Ils ont vraiment le scandale facile. Ils seraient bien mieux avisés de faire un retour de conscience sur eux-mêmes !

Il y a quelques jours à peine, M. Paul de Cassagnac se permettait d'écrire dans son journal : « Jusqu'où l'Europe laissera-t-elle aller les républicains, et à quel moment arrêtera-t-elle le torrent révolutionnaire, dont la source est en France ? » Presque en même temps, une feuille de la sacro-sainte coalition annonçait à ses lecteurs cette nouvelle : « Il n'est pas douteux que bientôt tous les rois d'Europe se ligueraient contre la République Française, pour mettre fin aux exploits des assassins cosmopolites. »

Est-ce du patriotisme de derrière les fagots celui-là ?

Ces exécrables paroles méritent le pilori ! C'est sans doute pour opérer une diversion habile, que ces traitres, qui dénoncent ainsi la France aux autres nations, se plaignent des tendresses des républicains pour nos bons voisins les Allemands !

Les Drapeaux de nos Légions

Voilà donc cette affaire tirée au clair. Les drapeaux des légions du Rhône ont été enlevés de l'Hôtel-de-Ville pour être brûlés.

Pourquoi cet acte de vandalisme ? Pourquoi cet affront immérité à des trophées dont nos compatriotes avaient le droit d'être fiers ?

D'après les explications données par M. Berger, préfet du Rhône, sur l'interpellation de M. Ferrer, la responsabilité de cette destruction remonterait à l'Ordre-Moral et à ses agents.

Cela ne nous étonne pas ; chaque fois qu'une vilénie est commise, chaque fois qu'une mesure anti-nationale et anti-patriotique est mise à exécution, on est sûr d'y trouver la main des hommes de combat.

En faisant anéantir les drapeaux des légions du Rhône, qui avaient été portés avec honneur devant les Prussiens à Château-Neuf et à Nuits, en détruisant ces souvenirs de notre résistance à l'invasion, les gens du 24 Mai ont voulu sans doute procurer une satisfaction aux admirateurs du traître Bazaine.

Était-il possible, en effet, de conserver en France des drapeaux qui ne s'étaient pas abaissés dans les hontes de la capitulation ?

Non, non, le préfet Ducros et ses dignes chefs ne pouvaient supporter une comparaison aussi blessante pour leurs bons amis de Décembre.

A Berlin les drapeaux français, et s'il en reste d'autres, — au feu !

Voilà comment les gens bien pensants, voilà comment les conservateurs résolus savent reconnaître le courage et le dévouement des bons citoyens qui sont allés se faire tuer dans les coteaux de la Bourgogne.

Les familles de nos légionnaires, morts pour la délivrance de la patrie, peuvent adresser leurs remerciements aux grands patriotes qui n'ont su reconnaître ces dévouements et ces sacrifices que par une flétrissure indigne.

Il y a mieux, la destruction des drapeaux de nos légions est plus qu'un acte de vandalisme, c'est une spoliation et un vol.

Ces drapeaux n'appartenaient pas à l'Etat, en effet, encore moins au ministère de la guerre, encore moins au préfet Ducros.

Ils étaient la propriété exclusive des légionnaires auxquels ils avaient été remis et donnés par les dames lyonnaises.

En portant la main sur eux, en les jetant au feu comme des chiffons inutiles, on a donc commis, nous le répétons, un véritable vol, accompagné d'incendie prémédité et volontaire.

Qui punira les coupables ?

Personne, probablement. On garde les sévérités de la justice pour des causes moins graves, et il ne nous reste d'autre ressource que de livrer à l'indignation publique, les méfaits des sacrilèges qui sont associés aux bonapartistes et aux Prussiens pour déshonorer leur pays.

FEUILLES VOLANTES

La foi est ingénieuse. Si elle ne transporte pas les montagnes, elle fait, comme la lyre d'Amphion, mouvoir les pierres.

La mode est, cette fois, pour les croyants du Sacré-Cœur, d'offrir en guise d'étrennes du jour de l'an des pierres de l'église Montmartre. Il y en a de tout prix, depuis 150 fr. Avec 5,000 francs, on peut se payer un pillier.

C'est aussi drôle que bon marché, c'est, de plus, très-commode. On ne met pas son cadeau dans un cornet de papier. On envoie tout simplement ses bank-notes au révérend père Directeur, qui se charge de l'acquisition de la pierre, de la pose, et vous envoie un numéro d'ordre avec un plan justificatif. Vous n'avez qu'à offrir ces deux pièces dans un

écrin à votre femme, votre fille, votre tante, etc., etc.

Bienheureux les « douillards » qui sont à même de procurer aux leurs cette joie divine ! Hélas ! je ne connaîtrai jamais ce bonheur là !... Oh ! non, jamais !

— 0 —

Le général Chanzy est de nouveau en France. Il ne regagnera son poste qu'à la fin de janvier.

On donne pour prétexte de son déplacement le fonctionnement d'une commission quelconque, aux séances de laquelle il doit assister.

Il est plus probable que le gouverneur militaire de l'Algérie a voulu échapper aux ennuyeuses corvées du 1^{er} janvier.

En tout cas, la démonstration est faite, ce semble, que les émoluments de ce gouverneur pourraient être économisés au budget.

Le tempérament voyageur du général Chanzy devrait donner au gouvernement l'idée de lui confier des missions géographiques dans l'intérieur de l'Afrique, une par trimestre.

De cette façon, au moins, il gagnerait ses appointements.

— 0 —

Malgré le funeste sort d'Oza, il se rencontre toujours en France des profanes qui veulent porter la main sur les reliques nationales.

On sait que nous avons le rare avantage de posséder une douzaine d'arches sacrées, qui sont le plus bel ornement de notre organisation. Le pantalon rouge est peut-être la plus vénérable de toutes. Eh bien ! l'on veut toucher au pantalon rouge !

Les profanes objectent que le pantalon rouge est un point de mire, qu'il coûte trop cher, et se salit facilement. Ils oublient, les ingrats ! qu'il a fait le tour du monde !

La discussion est envenimée.

Il est de notre impartialité de reconnaître que les proscripteurs sont en majorité, et que si le Sénat n'a pas donné gain de cause à M. Testelin, le pantalon rouge n'en est pas moins dans de mauvais draps.

Comme arche sacrée, son sort nous intéresse peu. Mais, l'infortuné se cache si bien actuellement sous la longue capote grise, que nous le croyons innocent des massacres dont on le rend responsable.

Le pioupiou, d'ailleurs, l'aime de toute son âme.

Et puis, n'est-il pas à craindre que le nouveau pantalon d'infanterie soit arrosé de nombreux pots de vin, d'autant qu'il sera de couleur moins salissante ?

Grâce pour le pantalon rouge !

— 0 —

M. Aglave, directeur de la *Revue scientifique*, vient d'être attaché à la Faculté de droit de Paris comme agrégé. M. de Fourtou, pendant son passage au ministère de l'instruction publique en 1871, l'avait révoqué à cause de l'esprit anti-clérical de sa revue. C'est une injustice qui reçoit enfin sa réparation.

Combien y en a-t-il qui pèsent encore sur l'existence de bien sympathiques victimes ! De ce chef, il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire.

— 0 —

M. d'Audiffret-Pasquier, menacé dans son fauteuil de président, a cherché une compensation.

Il a réussi à le troquer contre un fauteuil de l'Académie. Le voilà en possession de l'héritage de M. Dupanloup.

Et les titres ?

Les voici : d'abord, il est duc ; ensuite, il a prononcé une vingtaine d'oraisons funèbres, chacune d'une douzaine de lignes ; enfin, il écrit l'Académie avec deux c.

Au surplus, pour occuper le fauteuil de M. Dupanloup, qui fut un écrivain si peu littéraire, il n'était pas nécessaire d'avoir eu son jour de gloire au théâtre, à la tribune ou dans le roman.

Ce qui fait que M. le duc d'Audiffret-Pasquier sera désormais à la fois *inamovible* et *immortel*.

La cérémonie de la réception aura au moins le mérite d'être courte.

Le complément d'usage pourra se réduire à ceci : « Asséyez-vous, monsieur le duc ! »

On comprend que M. le duc n'ait pas eu de véritable concurrent.

Quelle humiliation pour le rival évincé !

L'APPEL A L'ÉTRANGER

Nous sommes obligés de revenir encore sur ce sujet honteux des polémiques réactionnaires.

Dans son discours de mardi au Grand-Hôtel, Gambetta a flétri en quelques mots les provocations misérables des sectaires qui, sentant le sol français crouler sous leurs pas, n'ont plus d'autres ressources que d'appeler le Prussien au secours de leur cause condamnée.

Certes, nous comprenons l'indignation soulevée par ces procédés odieux qui sont un crime de lèse-patrie.

Mais ce que Gambetta n'a pas dit, ce que l'on ne sait pas assez, ce que l'on ne

devoir jamais oublier, c'est que l'appel à l'étranger a toujours été dans les traditions monarchiques.

En renouvelant cette manœuvre, les journaux du trône et de l'autel n'inventent rien de neuf, ils ne font que mettre en pratique leurs grands principes :

« Périssent la France plutôt que la monarchie. »

Les exemples foisonnent. Quand Louis XVI et Marie-Antoinette se virent débordés par la Révolution de 89, leur premier soin fut de tendre les mains à l'invasion.

Tout le monde connaît le manifeste célèbre du Prussien Brunswick, dans lequel on pouvait lire par exemple :

La ville de Paris et tous les habitants sans distinction seront tenus de se soumettre sur le champ et sans délai au Roi !

Si le château des Tuileries est forcé ou insulté, s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs Majestés, il en sera tiré une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale.

Vous voyez que les communards et les incendiaires du Louvre pourraient trouver des enseignements dans les manifestes royaux.

Faut-il parler maintenant des émigrés de Coblenz, et de ces nobles Français, de ces membres des classes dirigeantes pointant sur leur patrie les canons allemands ?

Mais le couronnement de l'édifice, le comble de la bassesse, se trouvent dans l'invasion de 1815.

Ici l'ignominie est complète, et toute honte est bue par les monarchistes.

Pendant que les dames de la haute noblesse, les patriciennes du faubourg Saint-Germain grimpent sur la croupe des chevaux prussiens et embrassent les Cosaques à bouche-que-veux-tu, il se trouve un journal pour imprimer ceci :

Il a été permis à une foule de citoyens d'exprimer des sentiments depuis vingt ans contenus au fond des cœurs. Aux acclamations de : *Vive l'empereur Alexandre ! Vive le roi Frédéric-Guillaume ! Vivent les alliés !* se mêlaient les cris de : *Vive le Roi ! Vivent les Bourbons ! Vive Louis XVIII !*

Cette fois la promiscuité est complète, et quand les légitimistes osent prétendre que la royauté n'a pas été ramenée dans les fourgons de l'invasion, il faut qu'ils aient la mémoire bien courte.

Mais ce n'est pas tout. — Le soir représentation de gala à l'Opéra.

Voici les couplets qui circulent et que l'on oblige les artistes à chanter en scène.

Ce n'est pas la première fois que nous les citons, ce ne sera probablement pas la dernière. — Quand les hommes de parti se livrent aux mêmes ignominies, il faut bien leur frotter le nez dans leurs ordures passées.

Admirez ! la forme vaut le fond :

PREMIER COUPLÉ.

Vive Guillaume
Et ses guerriers vaillants,
De ce royaume
Il sauve les enfants ;
Par sa victoire,
Il nous donne la paix,
Et compte sa gloire
Par ses nombreux bienfaits.

DEUXIÈME COUPLÉ.

Vive Alexandre,
Vive ce roi des Rois,
Sans rien prétendre,
Sans nous dicter des lois,
Ce prince auguste
A triple renom
De héros, de juste,
De nous rendre un Bourbon.

TROISIÈME COUPLÉ.

De Germanie
Vive le noble roi !
Il sacrifie
Tout pour prouver sa foi.
Que Paris erie :
Vive à jamais
De Germanie,
Vive à jamais François !

Avouez que la platitude du style et de la pensée ne pourrait descendre plus bas. Maintenant où se trouvaient ces jolies choses ?

Dans les colonnes de la *Gazette de France* (années 1814-1815). Dans cette même *Gazette* qui, aujourd'hui, aidée de nombreux congénères, s'efforce de soulever contre la France républicaine l'invasion qu'elle célébrait jadis dans une poésie si pleine de patriotisme et d'élévation.

Vous le voyez donc, les procédés n'ont pas changé, la dégradation est toujours la même dans ces partis monarchiques

auxquels vient s'adjoindre aujourd'hui le parti de la capitulation.

Eh bien, il faut que les électeurs Français indignés sachent la réduire à la même impuissance et les envelopper dans le même mépris !

LA CRÉMATION

On a fait en France, ces dernières années, quelque bruit autour de cette question ; les journalistes ont entamé des polémiques ; les beaux parleurs ont péroré dans les salons ; en fin de compte, victoire est restée à la routine, et l'on enterre comme auparavant.

Le conseil municipal de Paris a bien mis l'an dernier au concours la construction d'un appareil de crémation, mais il est probable que personne n'a concouru ; toujours est-il qu'on n'en entend plus parler.

Pourtant, tout le monde est d'accord sur l'insalubrité des cimetières, sur le danger que présentent, aux portes des grandes villes surtout, ces accumulations de cadavres. De ces corps décomposés filtre à travers le sol une odeur que les moins délicats sont forcés de trouver malsaine.

Pourquoi donc attendre ? Quelques pointilleux théologiens prétendent que les corps consumés par le feu ne pourraient peut-être pas ressusciter à la fin du monde, quand la trompette du jugement dernier appellera les hommes dans la vallée de Josaphat. Il nous semble que les corps mangés par les vers ne doivent pas être plus faciles à recomposer, et que la difficulté sera la même pour les uns et les autres.

Si l'on attend, c'est que la France est routinière, et que, lorsqu'il s'agit de réformes, elle n'a pas précisément l'habitude d'aller en avant si quel qu'un ne marche pas devant elle.

Les partisans de la crémation ont eu beau entasser preuves sur preuves : nous nous entêtons dans nos vieilles habitudes, et nous ne voulons d'autre système que l'enterrement.

Cela s'est toujours fait ainsi : voilà la grande raison, celle qui prime toutes les autres, celle qui répond à tout.

— Les cimetières, diront les brûleurs aux enterreurs, sont condamnés par la science médicale. Pourquoi continuer à vous en servir ?

— Cela s'est toujours fait ainsi.

— Vous parlez du respect dû aux morts. N'est-il pas plus digne d'un homme de confier son cadavre au feu qui purifie tout, que de l'enfouir et de le laisser pourrir à cinq pieds sous terre ?

— Cela s'est toujours fait ainsi.

— De vos ancêtres brûlés vous pourriez conserver les cendres, tandis que maintenant, du corps enseveli il ne vous reste rien.

— Cela s'est toujours fait ainsi.

— Songez aussi que la crémation a le triste privilège de ne plus laisser possible un retour à la vie. Les réveils dans une tombe sont peut-être moins rares qu'on ne croit ; songez au malheureux qui revient à l'existence à bas, entre quatre planches, dans la nuit, qui frappe en vain, qui veut sortir et ne peut plus, et qui se voit mourir lentement : et cette fois là c'est pour tout de bon.

— Que voulez-vous ? Cela s'est toujours fait ainsi.

Eh bien ! Non, cela ne s'est pas toujours fait ainsi.

Les Grecs et les Romains, puisqu'il faut remonter jusqu'à eux, brûlaient leurs morts ; les Gaulois, nos ancêtres, faisaient de même. Mais, comme cette antique coutume valait quelque chose, il a bien fallu l'abandonner.

Certes, nous ne demandons pas qu'on fasse chez nous comme dans l'Inde, où l'on ajoutait au défunt quelques vivants afin de donner plus d'éclat à la cérémonie. Nous ne tenons pas non plus essentiellement à ce que les gaz dégagés soient utilisés pour l'industrie.

Contentons-nous de suivre de loin les pays qui nous ont devancés. En Amérique, en Italie, en Allemagne, la crémation est autorisée. Le 10 de ce mois, à Gotha, un appareil perfectionné a été inauguré.

Que la France se dépêche : il serait vraiment désagréable pour un Français, partisan du nouveau système, d'être obligé de sortir de son pays pour aller se faire incinérer.

PRONOSTICS POUR 1879

Janvier. — Froid intense. Les candidats réactionnaires au Sénat font acquisition de vestes fourrées. Vers la fin, orages successifs, très-violents et accompagnés de grêle dans les régions bonapartistes. Ulysse Pic tombe comme un éclair chez M. Rouher et lui réclame ses étrennes du Jour de l'An.

Février. — Considérant que le mois n'a que 28 jours, les princes d'Orléans, pourvus de grades généreusement tributés, renoncent au quinzième de leur traitement mensuel, et envoient le montant de cette retenue à la caisse du *Sou des Ecoles*.

Mars. — La reine Victoria ajoute un nouveau fleuron à sa couronne. Elle se fait appeler impératrice des Indes et de

Caboul. Pour ne pas déchoir, le czar de toutes les Russies, prend, en sous-titre, le nom de roi de Perse et d'Arabie. A ce sujet, lord Beaconsfield et le prince de Gortschakoff échangent de nombreux mémorandums, qui font hausser le prix du papier.

Avril. — On inaugure, à Lyon, les travaux pour la pose des rails des tramways.

— Les étudiants, inscrits aux cours de MM. Heinrich et Faivre, se rendent à ces cours en masse et font une ovation aux professeurs. — La compagnie P. L. M. fait mettre des rideaux mécaniques aux portières des wagons de 3^e classe. — La durée de transmission des télégrammes est réduite au maximum à 5 h. 55 m. pour toute la France. — La Compagnie des allumettes fait savoir au public que la suppression d'un grand nombre d'inspecteurs lui permet de réaliser d'importantes économies et d'augmenter d'un centième la quantité de soufre qu'elle met dans ses produits.

Mai. — Ouverture d'une exposition internationale à Pékin. Les Chinois, reconnaissant dans la vitrine du consulat de France plusieurs objets d'art qui furent pillés au *Palais d'Été*, mettent l'embargo dessus. Cet incident est suivi d'une prompt déclaration de guerre. Le ministre Dufaure profite de cette circonstance pour se débarrasser du général Borel en le faisant chef de l'expédition... qui n'a pas de suite.

Juin. — Vu les chaleurs précoces, la Chambre des députés ne siège plus que deux fois par semaine. M. Janvier de La Motte fils réclame des approvisionnements plus variés de la buvette, et propose à MM. les députés l'adoption de l'éventail, porté en sautoir.

Juillet. — Vu les feux insolites de la canicule, la Chambre ne siège plus qu'une fois par semaine. Le bassin de Neptune est mis à la disposition de MM. les députés. Reconnaisant à cette occasion l'utilité de la natation, M. Barodet pose une question à M. Bardoux pour que cet exercice fasse partie désormais du programme des écoles primaires.

Août. — A la suite d'un cas d'insolation survenu dans le train parlementaire et d'un cas d'apoplexie, dont M. Baubie faillit être victime en plein Sénat, la session ordinaire est close. Dans la dernière séance, les ministres déposent divers projets de loi sur l'enseignement obligatoire, l'amovibilité de la magistrature, la réduction du service militaire, etc. En outre, le retour à Paris, pour la prochaine session, est voté d'urgence par les deux Chambres, à l'unanimité des mains levées.

Septembre. — M. Rouher et M. le duc de Broglie se rencontrent sur la plage de Trouville. En causant, ils décrivent des arabesques sur le sable, avec le bout de leurs cannes. Un reporter de la *Marseillaise*, qui les surveille de près, relève ces arabesques et en envoie le fac-simile à son journal. Leur reproduction produit une émotion très-vive, car on croit y reconnaître un projet de débarquement du jeune Oreillard. Pendant quinze jours, le général Bourbaki et le général Ducrot font coucher leurs soldats sac au dos.

Octobre. — M. Albert Joly, président de la sous-commission d'enquête, qui a visité les Alpes-Maritimes, découvre la clé des dépenses chiffrées expédiées par M. le duc Decazes au préfet Darcy. On apprend que M. le duc avait promis des emplois de consul à tous les maires qui lui avaient offert spontanément la candidature. On se rappelle alors que le citoyen Auquier est toujours en fonction en Espagne. M. Waddington se décide à le renvoyer dans ses foyers.

Novembre. — Réception à l'Académie française de M. Audiffret-Pasquier. Le récipiendaire fait un sermon sur les sermons de M. Dupanloup. La presse le sermonne à son tour. Elle estime que la République des lettres est un non-sens, comme la République sans républicains.

Décembre. — On élève à Lyon, sur la place des Jacobins, une fontaine monumentale. Les travaux sont poussés avec la plus grande activité. Les conseillers municipaux en surveillent nuit et jour la bonne exécution, se relevant l'un après l'autre. Mais une gelée persistante survient, et force est de renvoyer l'achèvement du bassin au printemps de 1880. Les matériaux, abandonnés sur la place, forment un monticule sur lequel, éclairée par l'expérience, l'administration arbore l'écriteau : « Défense, de par l'autorité, de déposer des ordures. »

THÉÂTRES

Grand Théâtre. — Après *Gilda*, opérant une légère diversion dans l'opéra-comique, *Rigoletto* a rompu un tantinet la monotonie du grand-opéra. On n'accusera pas, cette année, les ouvrages du répertoire de ressembler aux morts de la ballade qui vont si vite. Depuis trois mois écoulés, à dater de l'ouverture de la saison, les reprises et les premières représentations n'ont guère foisonné.

Nous faisons largement la part des débuts multipliés, des rhumes, des bronchites et autres indispositions constatées. Mais le public ne peut s'empêcher de remarquer que ces désagréments ont frappé particulièrement la troupe de grand-opéra, dont le

répertoire a été relativement le plus varié ; tandis que l'opéra-comique, au complet presque dès le début et doué d'une santé moins fragile, n'a guère brillé par le renouvellement de son affiche.

Il est acquis aujourd'hui, et la douloureuse expérience est faite, que le vieux répertoire est usé, archi-usé. On ne le soutient que par des exécutions séduisantes ou irréprochables, et encore est-il nécessaire de présenter sans cesse de nouvelles reprises à la curiosité des spectateurs. N'ayant pas eu la chance de rencontrer jusqu'à présent ces exécutions irréprochables, comment la direction n'essaie-t-elle pas, par la variété de ses programmes, d'attirer au Grand-Théâtre la foule qui tend à s'en éloigner ?

Sous ce rapport, le commencement de 1879 promet plus que n'a tenu la fin de 1878. Après les trois débuts de M^{me} Legenise, engagée en qualité de contralto, qui nous obligeront à aborder de nouveau la *Favorite*, le *Trouvère*, etc., on annonce pour le 6 janvier une représentation de M^{lle} Heilbron, une étoile lyrique du jour. Viendront ensuite *Martha* et *Piccolino*. Enfin le 13, — si décorateur et costumier sont gens de parole, si la température ne se montre point trop inclemente pour les gosiers délicats de ces messieurs et de ces dames, — aura lieu la première représentation d'*Etienne Marcel*, l'œuvre de Saint-Saëns, à laquelle le ministre des beaux-arts vient d'accorder une subvention de 20,000 fr.

Sauf les contre-temps imprévus, voilà une quinzaine assez remplie, qui nous promet, de meilleurs et de moins fastidieux spectacles.

Revenons à *Rigoletto*. Quoique destinée à une carrière forcément limitée, l'œuvre de Verdi pourra fournir quelques soirées, grâce à M. Delrat et à un ensemble satisfaisant en somme. A vrai dire, il ne nous a pas paru que notre baryton eût rendu son personnage avec plus de talent ni plus d'autorité que l'an passé. D'excellents passages dans le duo de deuxième acte, la grande scène et le duo final du troisième, en précédent ou en accompagnent d'autres plus faibles dans les mêmes morceaux, — lorsque, par exemple, les sons serrés, étranglés dans la gorge, gênent l'émission ou l'articulation.

Peut-être sommes nous rigoureux envers M. Delrat, mais — en entendant cette voix chaude, colorée, splendide, qui, avec le temps, a acquis de plus en plus de rondeur, une sûreté remarquables, combien nous regrettons souvent de ne pas la voir conduite par l'art d'un chanteur consommé !

Nous nous plaignons cependant à attester les progrès accomplis depuis quatre années, tant au point de vue musical qu'au point de vue scénique. L'enrouement opiniâtre qui voile l'organe de M. Stéphanne a nu à son succès ; et pourtant, est-il possible de mieux phraser, de mieux dire les couplets du 1^{er} acte, le duo du 2^e acte avec Gilda et de jouer avec plus d'aisance et de distinction ?

Un bon point à M. Echeto qui a su mettre en relief le personnage secondaire de Sparafucile. Seulement, pourquoi M. Echeto a-t-il le geste aussi vif et semble-t-il si fort en colère quand il chante ?

En remplacement de M^{lle} Mézeray, la vaillante M^{lle} Arnaud n'a pas hésité à prendre le rôle de Gilda. C'est une preuve de courage. Par malheur, la vaillance et le courage ne suffisent point. Notre prima-dona est peut-être la seule à ne pas s'en douter, mais les rôles de forte chanteuse conviennent médiocrement à ses moyens et à son tempérament. C'est naturellement pour cela qu'elle les recherche. Outre que sa voix, manquant d'ampleur, perd de son charme, de sa pureté et de sa justesse, dès qu'elle est forcée, le sentiment dramatique, la chaleur communicative font défaut chez l'artiste, en dépit d'un bon vouloir évident. Nous nous consolons cependant à cette pensée que Gilda aurait pu être même à failli être interprétée par M^{lle} d'Erville !

La représentation des *Huguenots*, de lundi, a partagé, avec ce bas monde où nous végétons, le privilège d'être une vallée de larmes. Au premier acte, M^{lle} Caillot, dont l'organe trahissait un restant de rhume, s'est émue plus que de raison de quelques chutes, et ne s'en est pas consolée jusqu'au bout de la soirée. En admettant que le public ne soit pas toujours pétri d'indulgence, notre avis est qu'un des côtés désagréables de la carrière artistique est de savoir supporter sa mauvaise humeur, fût-elle irritable, ainsi qu'on accepte ses applaudissements, venus quelquefois mal à propos.

Plus grave a été le cas de M^{lle} Mezeay. Irritable et impressionnable à l'excès, sous le coup — nous voulons le croire, de l'indisposition qui l'a tenue éloignée quelques jours de la scène, — notre falcon n'a pu dominer ni son émotion, ni ses nerfs. Lorsque deux maladroits bouquets, lancés à son entrée et après le duo du 3^e acte n'ont été salués par aucun bravo. C'est à grand peine qu'elle a achevé son rôle. Les bruits de coulisses signalent même que blessée par ce froid accueil, elle ne voulait pas consentir à rentrer en scène. De sorte que M^{lle} Mezeray, non-seulement n'admet pas les marques d'improbation, mais ne tolère pas qu'on ne l'applaudisse point. Une plus longue expérience du théâtre la rendra probablement moins sensible à ces légers déboires.

Un instant on a pu craindre que M^{lle} d'Erville eût été à ce déluge de pleurs et nous ne sommes point certain de n'avoir pas aperçu une larme perler à travers les cils de M^{lle} Blainville.

Enfin les chanteurs ayant sans doute également des larmes dans la voix, ont détonné à qui mieux mieux, et de désespoir M. Guignin en a cassé son archet. M. Viteau débutait au milieu de ces incidents : étonnez-vous qu'après avoir dit avec goût sa romance, il ait patauté ailleurs, prodigué un peu à tort et à travers les ut dièze, chanté et joué d'une façon molle et terne ! Ce qui n'a pas empêché M. Viteaux d'être admis, et nous estimons qu'on a fort bien fait. S'il n'est point un témoin excessivement brillant, il tiendra très-honorablement son emploi.

C'est dans de semblables conditions aussi que M. Delrat abordait pour la première fois le rôle de Saint-Bris et M. Guillien celui de Nevers. L'épreuve a réussi à tous deux. Si M. Guillien n'a pas évidemment l'ampleur de voix à laquelle nous ont habitués les Nevers de grand-opéra, nous avons constaté avec plaisir qu'il avait su donner au personnage l'allure dégagée qui lui convient, — un peu trop dégagée peut-être, quoique nous préférions ce défaut au défaut contraire.

Pour M. Delrat, il a chanté Saint-Bris avec beaucoup de correction et de soin ; jamais il n'avait aussi bien articulé. On n'a pas perdu une seule syllabe du poème. Il faudra que la basse-chantante Delrat indique le procédé au baryton Delrat.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, suc

Le SIROP de VIAL de Vaise

extrêmement fortifiant et d'un goût agréable, convient dans toutes les **IRRITATIONS**, soit de la poitrine, de l'estomac, des intestins, etc., soit pour calmer le principe irritant du sang et des humeurs.

Il a été employé avec un grand succès contre les maux d'estomac, gastrites, gastro-entérites, les maladies de poitrine, dans les cas de toux sèches, violentes et opiniâtres (toux d'irritation), les rhumes, les catarrhes, bronchites, la coqueluche, les coliques, diarrhées, dysenteries et les fleurs blanches.

Il est excellent pour tempérer l'ardeur des fièvres, pris en remplacement des sirops acidulés ou des boissons émollientes.

H convient dans tous les cas de fièvre rouge, rougeole, petite-vérole, dont il favorise l'éruption en calmant les symptômes inflammatoires.

Il réussit aussi très-bien dans la plupart des cas où l'on croit que les enfants ont des vers, quand il y a démangeaison du nez, de la gorge, toux sèche, vomissements, coliques, évènements, convulsions, etc.

L'usage de ce Sirop a ramené à la santé des personnes phthisiques, vulgairement dites poitrinaires au premier et au deuxième degré, et à la dernière période, lorsqu'on ne conserve plus d'espoir, c'est encore ce qui a procuré le plus de soulagement et paru conserver plus longtemps la vie des malades. Les personnes atteintes de cette grave affection ne doivent donc pas se décourager; qu'elles aient de la persévérance et s'y prennent le plus tôt possible, elles auront grande chance de succès.

Il est d'une grande utilité pour fortifier le tempérament des personnes épuisées par les suites d'une longue maladie, et dans tous les cas où des remèdes trop violents auraient laissé beaucoup d'irritation.

Il convient très-bien aussi aux personnes tourmentées d'irritations nerveuses, qui éprouvent de l'agitation, de l'insomnie; quelques cuillerées de Sirop, aidées d'un ou deux grands bains, ramènent promptement le calme et le bien-être.

Nous en recommandons l'usage aux malades affligés d'irritations chroniques, soit de la poitrine, soit de l'estomac ou des intestins; et qui ont épuisé sans succès toutes les ressources de la médecine; qu'ils aient de la persévérance dans son emploi, ils s'en trouveront bien.

Enfin, ce Sirop peut être employé avec un grand avantage toutes les fois qu'il est nécessaire d'adoucir, ra-

fraîchir et fortifier. C'est par ces précieuses qualités qu'il calme dans la plupart des maladies aiguës, et guérit plus promptement que par les moyens ordinaires. Comme il ne contient aucune préparation opiacée ou narcotique, on peut le donner en toute sécurité depuis l'enfant qui vient de naître jusqu'au vieillard le plus débile; étant préparé d'après les conseils de plusieurs médecins distingués, avec l'extrait de substances extrêmement douces, rafraîchissantes et fortifiantes, en conçoit qu'il peut faire beaucoup de bien, et que jamais il ne peut causer aucun accident, quelle que soit la quantité qu'on en prenne.

On le trouve au dépôt général: Pharmacie VIAL, grande rue de Vaise, 41. — A Saint-Etienne, Pharmacie CHEVRET, 29, rue de la Ville, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Le Flacon: 3 fr.; le demi-Flacon, 1 fr. 80

OFFREZ COMME ÉTRENNES Une Machine à Coudre "SINGER"

En Amérique et en Europe, les Machines à Coudre véritable "SINGER", de New-York, sont les plus populaires dans les ménages et dans les ateliers.

Ce sont les seules qui, fonctionnant en sens inverse, n'ont pas, comme les autres systèmes, l'inconvénient de la rupture des fils ni du bris des aiguilles.

Elles ont obtenu en 1878, à PARIS LA MÉDAILLE D'OR

Tous les modèles depuis 125 francs sont livrables à raison de 3 francs par semaine; remise 10 pour 100 au comptant.

Garantie sur facture. — Apprentissages gratuits. — MAISON PRINCIPALE: 94, Boulevard Sébastopol, 94

Seule Maison à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 58

Fab^{re} de LIQUEURS SURFINES MAISON FILLION FONDÉE EN 1825 Rue Gasparin, 5 & 9, Lyon Spécialités médaillées à toutes les Expositions universelles Crème de Cacao à la Vanille Elixir gaulois

LA MALTINE

Liquore fabriquée à l'abbaye des Moines de St-Antoine (Isère)

Les plantes alpêtres qui composent cette liqueur ont été l'objet de nombreux essais et de patientes recherches de la part des religieux de St-Antoine qui ont ainsi constitué un produit hygiénique et des plus agréables.

La Maltine se trouve chez les principaux épiciers. — Entrepôt général pour la vente en gros, Maison FILLION, à Lyon.

MÉDECINE

I. — Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche, accidents causés par le mercure et le tabac. — Faire usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet: 3 fr. 50, la boîte.

II. — Maladies de l'Estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, etc. — Faire usage des Pastilles et des Poudres de Paterson, au bismuth et magnésie. — Pastilles: 3 fr. 50; Poudres: 5 fr.

III. — Appauvrissement du sang, fièvres, maladies nerveuses. — Le Vin de Bellini au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-névrose, convient aux Enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès. — La bouteille: 14 fr

DÉPÔTS à la Pharmacie DETHAN, faub. St-Denis, 90, PARIS, et dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger

La dernière ressource pour la guérison de toutes les maladies chroniques est sans contredit la méthode par l'air comprimé médicamenteux et par le vide de l'air, inventée par le professeur docteur MEDICI (Maintes personnes peuvent rendre témoignage à la vérité).

Les cabinets sont à Lyon (dirigés par l'auteur) rue Centrale, 31; — Marseille, Chambéry, Rome et Naples.

GARGARISME BARNOUD

Sous forme d'un bonbon agréable. Ces pastilles constituent le plus puissant remède contre les maux de gorge, les irritations du larynx, l'extinction de voix, les inflammations et ulcérations de la bouche et des gencives.

Dépôt: Pharmacie BARNOUD, PRUDON, successeur, rue de Lyon, 5, LYON, et toutes les pharmacies. — Envoi franco contre 2 fr. 50 en timbres-poste.

MAISON D'ACCOUCHEMENT Soins M^{me} DUPORT Discretion TIENT DES PENSIONNAIRES Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)

12^e Année LE MONITEUR De la BANQUE et de la BOURSE Parait tous les Dimanches en grand format de 46 pages Résumé de chaque numéro: Bulletin politique, Bulletin financier Revue de toutes les valeurs de la Bourse. Recettes des chemins de fer Correspondance étrangère. — Comptes de fonds, etc. par an Cours des valeurs en banque et en Bourse Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements. PRENE GRATUITE: MANUEL DES CAPITALISTES 1 fort volume de 430 pages in-8^o Ouvrage le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour, contenant l'histoire de toutes les valeurs. PARIS 7, rue Lafayette, 7 PARIS Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUET guérit toutes les Maladies contagieuses: Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acrétes des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5. Même pharmacie: Pomme souveraine pour les yeux. Prix: 2 fr. — Liqueur infallible contre les maux de dents, Prix: 2 francs.

PLUS D'ASTHME

Catarrhe, Suffocation Toix et toutes les maladies de poitrine par la Poudre CLARY

Dépôt: Pharmacies PESCHIER, 89, rue de la République, angle de la place Bellecour; FAIVRE, 9, place des Terreaux, et dans les pharmacies de tous pays.

Extrait de Vande BOUILLON INSTANTANÉ THE BIG 5 Médailles d'Or, 3 Gue Dips d'Honneur PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens.

Articles de Luxe et de Fantaisie

MON CASSET Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON) Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON) MAROQUINERIE ÉVENTAILS Bijouterie. — Tabletterie Sacs gibecières, Nécessaires garnis Ébénisterie artistique Porte-Bouquets, Passe-Partout Chapelles, Petits Bronzes Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie Caves à Liqueurs Porte-Cigares en Cuir de Russie



PATE & SIROP D'ESCARGOTS

De MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT La Pâte et le Sirop de MURE guérissent sûrement les irritations de poitrine, rhumes, catarrhes aigus ou chroniques, asthme, coqueluche. Prix de la Pâte: 1 fr. la boîte. — Prix du Sirop: 2 fr. le flacon. Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. — Refuser les contrefaçons.

LAVAGE DE TÊTE AU PANAMA

Séchage instantané, Coupe de cheveux microscopiques Teintures brune, noire ou blonde. — Salon d'application et de consultation. — Discretion assurée — ROCHON, breveté, cinq fois médaillé aux expositions de Vienne, Lyon et Paris. RUE GRENETTE, 34, Lyon.

DÉPÔT Ph. SIGNOUD 1, place des Jacobins, 1 (déposit général) Armandy, c. Brosses, 16 Merlaton, 115, b. Croix-Rouge; Noir, r. Trion, 19; Vézou, c. Morand, 5; Vial, gr. r. de Vaise, 41. Cette remarquable préparation guérit sûrement et rapidement les écoulements, pertes aig. ou réo. 1 flac. suffi. Etit de poche avec flac. et sering. 2 fr. Dép. 21 faub. Montmartre Paris, et 1^{er} phar.

INJECTION BARRAJA VRAIE INFALLIBLE Guérison instantanée, radicale, des maladies secrètes les plus invétérées. Prix: 4 fr. 115, cours Lafayette, Lyon. Pour les fleurs blanches des femmes, 8 fr. le double flacon.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ ÉLÉGANCE ET SOLIDITÉ Hommes 12 fr Femmes 8 fr Dépôt de la chaussure Pinet Maison CASSET, rue de la République, 32 (ex-rue de Lyon)

MALZ EXTRACT DÜRR

(Extrait de Malt et Bonbons de Malt Dürr, de Strasbourg) Employés en Allemagne depuis longtemps avec le plus grand succès, pour combattre les Maladies de Poitrine, SEULES PRODUITS qui calment la TOUX instantanément. Des plus efficaces, par la Diastase qu'ils contiennent pour la guérison des Dyspepsies, Gastralgies, Aigreurs, Vomissements, etc., etc. Le flacon d'Extr. de Malt, 2 fr. 50. — La boîte de Bonbons, 3 fr. Dépôt général, Pharm. SIMON, rue de Lyon, 59.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Soeurs Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80. LYON Cette Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de la saison d'hiver, elle vient de recevoir des assortiments variés d'articles de tous genres, dans d'excellentes conditions. Comme par le passé, ses achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs, de la marchandise fraîche et à la dernière mode. PRIX FIXES INVARIABLES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

EAU TONIQUE DICQUEMARE, Chimiste (ROUEN) Active la pousse des cheveux, Empêche leur décoloration. Et leur redonne de la vie. — PRIX DU FLACON: 3 FR. POMMADE EPIDERMALÉ ANTIPELLICULAIRE Arrête la chute des cheveux, — Détruit les pellicules, — Calme les Démangeaisons. — PRIX: 3 FR. LE POT Se trouve à Lyon, chez M. BRIAU, rue du Bas-d'Argent, 3 ET DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE

J'ENVOIE GRATIS avec l'essai, l'indication de la formule infallible pour guérir en secret et sans frais les écoulements récents ou invétérés. — EYMIN, Vienne (Isère).

FARINE MEXICAINE C'est un fait acquis à la science aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la Farine Mexicaine du doctor Benito del Rio de Mexico. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladies du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies consomptives, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuré. S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100.000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressources, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer. La Farine Mexicaine se trouve à Tarare (Rhône), chez le propagateur M. E. Barlerin, pharmacien-chimiste, Lyon, pharm. Farley, 114, quai Pierre-Scize, et dans toutes les principales pharmacies, herboristeries, drogueries et épicerie de Lyon et de France. Mêmes maisons: Café Barlerin hygiénique de santé, stomacal et fortifiant; en boîtes de 500 grammes. Prix 2 francs.

BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT

(Société anonyme) Capital: 10,000,000 fr. ÉMISSION De 10.000 Actions de 500 fr. ON VERSE: En souscrivant... 125 fr. A la répartition... 125 fr. Le surplus ne sera appelé qu'au fur et à mesure des besoins de la Société. Aucun appel de fonds ne dépassera 125 francs. Il sera annoncé au moins un mois d'avance. Cet établissement de crédit a fonctionné pendant 5 ans, sous forme de Société de participation, avant d'être constitué en Société anonyme. Il a donné, pendant ce laps de 5 ans, un revenu moyen de 15 0/0 par année. Depuis sa constitution en Société anonyme, il a distribué: Pour les exercices 1875. 10 » 0/0 | 1877. 15 » 0/0 1876. 12 1/2 0/0 | 1878. 16 1/2 0/0 LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE du 20 Décembre au 5 Janvier 1879 A Paris: Au siège social, 7, r. Lafayette A Lyon, à la succursale, 48, r. Dubois En Province. — Dans les succursales de la

BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT La Société se réserve le droit de répartition des actions souscrites. Les souscriptions d'actions libérées seront admises de préférence. Le JOURNAL LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE du 22 décembre, contenant tous les renseignements sur l'émission, sera envoyé franco sur demande

LA GAZETTE DE PARIS Le plus grand des Journaux financiers SEPTIÈME ANNÉE Parait tous les Dimanches. PAR AN Semaine politique et financière. — Etudes sur les questions du jour. — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères. — Chemins de fer. — Travaux. — Assurances. — Canaux agricoles, et de navigation. — Charbonnages, Mines, etc. — Histoire, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires. — Articles sur les affaires — Conseils particuliers par correspondance. — Échéance des coupons et leur prix exact. — Vérification des listes de tirages. — Collections des anciens tirages. — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Prime Gratuite LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages financiers et des Valeurs à lots. PARAISANT tous les 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier. ABONNEMENTS D'ESSAI 2 F^{rs} LA PREMIÈRE ANNÉE AVEC LA PRIME GRATUITE ENVOYER MAND. POSTE OU TIB. POSTE 59, rue Taubout, Paris. Depuis le 1^{er} Juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taubout, n° 59, où elle réunit dans les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

GUÉRISON PROMPTE ET RADICALE DES ÉCOULEMENTS RÉCENTS OU ANCIENS DES PLUS INVÉTÉRÉS ET DES PERTES BLANCHES PAR L'INJECTION Ph. Kéroul & Kéroul 19, Place Marengo 19, SAINT-ETIENNE

AUX ASTHMATIQUES 16 ans de succès et des cures si nombreuses qu'elles ne se comptent plus, prouvent que le traitement de M. Aubrée, médecin-pharm. à Forêt-Vidame (Eure-et-Loire), est sans rival contre l'asthme, la toux, l'oppression, la bronchite, le catarrhe; il est à la portée de tous. Consultations par correspondance, renseignements gratuits.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8. NÉURALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE Guérison rapide et sûre par le Poudre Antinéuralgique de G. Langlade